

André Lambert

le 26 juin 2015

Conseiller Municipal à Cuges-les-Pins

Quartier Fourreirier

13780 Cuges-les-Pins

andre.lambert@nordnet.fr

à

Monsieur le Préfet de la Région PACA,

Préfet des Bouches-du-Rhone,

Préfecture de Région PACA

Place Félix Baret – CS80001 13282

MARSEILLE Cedex 06

Monsieur le Préfet

J'ai dû renoncer à mes responsabilités au sein du conseil municipal de Cuges-les-Pins et quitter la majorité, décision officialisée par courrier au Maire le 17 janvier 2015. je vous en avais tenu informé par un courrier en date du 27 janvier.

Depuis cinq mois maintenant, je n'ai pu avoir accès à aucun média de la commune, contrairement à ce que prévoit la loi qui me reconnaît, dans le cadre de mon mandat, un droit d'expression sur tous les médias généralistes de la commune.

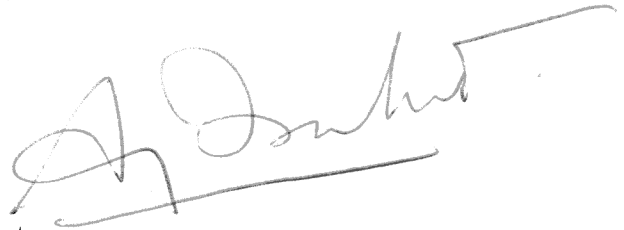
J'ai effectué deux démarches par mail au secrétariat des élus de la commune, les 21 avril et 11 mai, sans succès. J'ai donc posé la question au maire lors de la réunion du conseil du 4 juin.

La réponse du maire a consisté à avancer que "l'avocat de la commune était saisi du problème et qu'il faudrait modifier le règlement intérieur". Et c'est le même propos qui m'a été à nouveau présenté à la réunion suivante du conseil, trois semaines plus tard, le 24 juin. Au lieu de proposer une délibération sur une modification du règlement intérieur, le maire annonce "qu'on s'en occupera en septembre ..." et toujours rien ne m'est proposé à titre transitoire, ce qui eut été la moindre des courtoisies.

Je suis surpris qu'une question aussi simple nécessite des mois de délai, et le recours à un avocat (36000 Euros par an, tout de même !), une question qui se pose probablement, et sans doute se règle de façon naturelle, dans nombre des 36000 communes de France !

Je suis désolé de devoir intervenir auprès de vous pour un problème aussi marginal, je me permets cependant de vous demander de bien vouloir intervenir auprès du maire de Cuges afin que le plein exercice de mes droits d'élu soit assuré.

Par avance je vous en remercie et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.



André Lambert